

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

«CULTURES MARINES»

SESSION 2008

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

EPREUVE E2/A2

GESTION

CORRIGE

Matériel autorisé :

Calculatrice électronique réglementaire : autonome, non imprimante à entrée unique par clavier

(circulaire 99-186 du 16.11.99).

**Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4**

A-1 Etablir le bilan fonctionnel de l'EARL ESTRAN (document 1). 14 points

**Bilan fonctionnel de l'EARL ESTRAN
au 31/12/2007**

ACTIF		PASSIF	
<u>Actif stable</u>		<u>Ressources stables</u>	
Immobilisations incorporelles	8 480	Capitaux propres	101 718
Immobilisations corporelles	74 670	Amortissements	56 592
Immobilisations financières	70 652	Emprunt	26 888
	<u>153 802</u>		<u>185 198</u>
<u>Actif circulant</u>		<u>Passif circulant</u>	
Stocks	25 258	Dettes fournisseurs	6 480
Créances	30 242	Dettes fiscales et sociales	6 132
	<u>55 500</u>	Autres dettes	5 601
			<u>18 213</u>
<u>Trésorerie active</u>		<u>Trésorerie passive</u>	
disponibilités	<u>609</u>	Découverts bancaires	<u>6 500</u>
Total	209 911	Total	209 911

A-2 Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette pour l'exercice 2007. 6 points

$$\text{FRNG} = 185\,198 - 153\,802 = 31\,396$$

$$\text{BFR} = 55\,500 - 18\,213 = 37\,287$$

$$\text{TN} = 609 - 6\,500 = -5\,891$$

Vérifier la relation entre ces trois indicateurs. 2 points

$$\text{FRNG} - \text{BFR} = \text{TN}$$

$$31\,396 - 37\,287 = -5\,891$$

A-3 Analyser la situation financière de l'entreprise et proposer des solutions. 6 points

La situation financière de l'EARL ESTRAN n'est pas satisfaisante. En effet le fonds de roulement net global ne finance pas entièrement le besoin en fonds de roulement, l'entreprise a donc recours aux découverts bancaires.

Afin de remédier à ce déséquilibre financier, plusieurs possibilités :

- *Augmenter le fonds de roulement net global en augmentant les ressources stables, notamment en ayant recours à l'emprunt.*
- *Diminuer le besoin en fonds de roulement en diminuant le crédit accordé aux clients, par exemple.*

DOSSIER B : Etude de la trésorerie

B-1 Quelle est l'utilité des budgets pour une entreprise ? (2 points)

Les budgets permettent à l'entreprise de chiffrer ses objectifs. L'élaboration du budget de trésorerie est un outil qui permet à l'entreprise de constater si elle dispose bien des moyens de réaliser ses projets.

B-2 Retrouver les conditions de paiement accordées aux clients. (4 points)

Ventes totales en juillet : $1740 + 4060 = 5800 \text{ € TTC}$

La somme de 1740 € correspond à 30 % de 5800 €

La somme de 4060 € correspond à 70 % de 5800 €

Cette vérification peut être faite pour les mois d'août à septembre

Donc les conditions de paiement accordées aux clients sont :

→ 30 % au comptant

→ 70 % à 30 jours

B-3 Compléter le budget des décaissements et le budget de trésorerie du 3^{ème} trimestre 2008. (9 points)

Budget des décaissements du 3^{ème} trimestre 2008

	Juillet	Août	Septembre
Fournisseurs au 30/06/2007	1 723		
Achats de Juillet	1 688	1 688	
Achats de Août		1 899	1 899
Achats de Septembre			1 582,50
Autres charges	165	165	165
TVA	126	111	
Achats d'immobilisations		14 950	3 588
Total des décaissements	3 702	18 813	7 234,50

Budget de trésorerie du 3^{ème} trimestre 2008

	Juillet	Août	Septembre
Trésorerie initiale	- 297	15 195	2 401
Encaissements	19 194	6 019	6 071
Décaissements	3 702	18 813	7 234,50
Trésorerie finale	15 195	2 401	1 237,50

B-4 L'entreprise ESTRAN a-t-elle eu raison de souscrire un emprunt pour acquérir le nouveau local ? Justifier la réponse. (3 points)

L'entreprise a bien fait de financer son local à l'aide d'un emprunt car sinon elle aurait eu tout au long du 3^{ème} trimestre 2007 une trésorerie négative.

DOSSIER C : Analyse de document

C-1 Montrer, à l'aide du tableau (document 4), les avantages du groupement d'employeurs pour les différents intervenants. (5 points)

Intervenants	Avantages
L'employeur adhérent au groupement	<ul style="list-style-type: none">- trouver facilement des saisonniers,- les saisonniers sont les mêmes personnes d'une année sur l'autre,- gain de temps → la recherche du saisonnier et les démarches administratives liées à l'embauche d'un nouveau salarié sont effectuées par le groupement et non par l'employeur,- taux de facturation de mise à disposition inférieur à celui de l'intérim
Le salarié du groupement	<ul style="list-style-type: none">- stabilité d'emploi (CDI),- facilite l'insertion professionnelle,- formation permanente à de nouvelles activités → les salariés deviennent polyvalents

C-2 Selon François Thomas, président du groupement d'employeurs de la côte des Havres, «On (le groupement d'employeur) peut ramener le taux horaire à environ 13 euros, alors qu'en intérim c'est 15,50 à 17,20 euros.» Pour quelle raison le taux de facturation du groupement est moins élevé que celui de l'agence intérim ? (3 points)

Le groupement d'employeurs est une association loi 1901 ou une société coopérative. Son objectif n'est pas de s'enrichir, mais seulement de faciliter la gestion de l'emploi pour les employeurs adhérents. De ce fait, le taux de facturation du groupement correspond au prix coûtant, à savoir les charges fixes liées au fonctionnement du groupement et la rémunération du personnel.

L'agence intérim est une société commerciale, son objectif est de s'enrichir, elle va donc facturer la mise à disposition des intérimaires à un prix supérieur à son coût de revient.

C-3 Rappeler le rôle des conventions collectives et expliquer la phrase soulignée dans l'annexe 5 «Le groupement doit fournir ..., ce qui limite les regroupements d'activités trop éloignées». (6 points)

Une convention collective est un texte négocié (entre employeurs et syndicats représentatifs des salariés) qui traite de l'ensemble des conditions de travail et des garanties sociales d'une branche professionnelle (métallurgie, tourisme, banque...)

La convention collective permet de compléter le silence de la loi ou de rendre certaines de ses dispositions plus favorables aux salariés

La phrase soulignée dans l'annexe 5 montre les limites du groupement d'employeurs.

En effet, le groupement d'employeurs doit appliquer à ses salariés les dispositions de la convention collective correspondant à la branche professionnelle dont il relève. (Ex. convention collective : Personnel des élevages aquacoles).

Les salariés du groupement ne peuvent pas par exemple travailler dans une entreprise ostréicole puis ensuite dans un restaurant car ces deux entreprises relèvent de deux branches professionnelles différentes.